

Réf: Dossier 311854

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE ABRAHAM OPTIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A DROIT, Lot
514, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2024 et enregistrés au CEPICI le 30/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ABRAHAM OPTIQUE »

Objet : VENTES DES LUNETTES PHARMACEUTIQUE - VENTES D'ACCESSOIRES ET MONTURES - VENTES DIVERS-
Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fond de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. - et généralement, toute opération financière, commerciales, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A DROIT, Lot
514, Ilot 35

Dirigeant(s) Mlle AKO BOTCHE MARIE RUTH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05124 du 27/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30801/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

